



**23 Rue du Pont Long
64160 MORLAAS**

DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE ICPE

PYRENEES METAUX

PIECE JOINTE N°5 DU CERFA N°15964*02


VERSION 1 – AOÛT 2022

Ce dossier a été réalisé avec le concours de l'unité Conseil Environnement



APAVE

Zone Industrielle Induspal
17 Avenue André Marie Ampère


	INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	août 22
	DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE - PIECE JOINTE N°5 -résumé non technique étude d'incidence	Page 2/8

VALIDATION

RÉDACTEUR(S)	FONCTION(S) / QUALITÉ(S) / QUALIFICATION(S)	DATE DE RÉDACTION
Périg CLEMENT Solène TOSTAIN	Consultant Environnement et Risques Industriels APAVE SUDEUROPE Agence de Pau	04/08/2022
VÉRIFICATEUR(S)	FONCTION(S) / QUALITÉ(S) / QUALIFICATION(S)	DATE DE VÉRIFICATION
Pascal LAGARDE	Consultant Environnement et Risques Industriels APAVE SUDEUROPE Agence de Biarritz	08/08/2022
APPROBATEUR(S)	FONCTION(S) / QUALITÉ(S) / QUALIFICATION(S)	DATE D'APPROBATION
Ambre PARIS	Gérant Pyrénées Métaux	04/08/2022


HISTORIQUE DES MODIFICATIONS

VERSION	DATE	OBJET DE LA MODIFICATION
0	04/08/2022	Création du document
1	08/08/2022	Modification du document pour répondre aux remarques de Pyrénées Métaux du 04/08/2022

	INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	août 22
	DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE - PIECE JOINTE N°5 -résumé non technique étude d'incidence	Page 3/8

LISTE DES PRINCIPAUX ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

APB	Arrêté Préfectoral de conservation de Biotope
COV	Composés Organiques Volatils
COVNM	Composés Organiques Volatils Non Méthaniques
DEEE D3E	ou Déchets d'Equipements Électriques Et Électroniques
DREAL	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
EP	Eaux pluviales
ERS	Evaluation du Risque Sanitaire
ETM	Eléments Traces Métalliques
EU	Eaux Usées
HAP	Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques
HAPC	Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques Chlorés (ex : dioxines)
HAPH	Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques Halogénés
HCT	HydroCarbures Totaux
ICPE	Installation Classée pour la Protection de l'Environnement
ISDI	Installation de Stockage de Déchets Inertes
LP	Limite de Propriété
PGRI	Plan de Gestion des Risques d'Inondation
PLU	Plan Local d'Urbanisme
PM	Pyrénées Métaux
PNPD	premier plan national de prévention des déchets
PPA	Plan de Protection de l'Atmosphère
PRPGD	Plans Régionaux de Prévention et de Gestion des Déchets
PRQA	Plan Régional de la Qualité de l'Air
SAGE	Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SAUL	Structure Alvéolaire Ultra Légère
SDAGE	Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SIS	Secteurs d'Information sur les Sols
SRA	Schéma Régional d'Aménagement
SRCE	Schéma Régional de Cohérence Ecologique
STEP	Station d'EPuration
ZER	Zones à Émergence Réglementée
ZICO	Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux
ZNIEFF	Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique
ZPPAUP	Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager

	INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	août 22
	DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE - PIECE JOINTE N°5 -résumé non technique étude d'incidence	Page 4/8

SOMMAIRE

VALIDATION.....	2
HISTORIQUE DES MODIFICATIONS	2
LISTE DES PRINCIPAUX ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS	3
SOMMAIRE.....	4
TABLE DES TABLEAUX.....	5
1. SYNTHÈSE DES EFFETS RÉSIDUELS DU PROJET ET ANALYSE DES EFFETS CUMULÉS.....	6


	INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	août 22
	DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE - PIECE JOINTE N°5 -résumé non technique étude d'incidence	Page 5/8

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Cotation de la sensibilité du milieu	6
Tableau 2 : Code couleur associé à la hiérarchisation des impacts	6
Tableau 3 : Synthèse des effets résiduels du projet et analyse des effets cumulés	8

1. SYNTHÈSE DES EFFETS RÉSIDUELS DU PROJET ET ANALYSE DES EFFETS CUMULÉS

Le tableau suivant présente une synthèse des effets résiduels du projet au regard de la sensibilité du milieu et des mesures compensatrices prises ou prévues, ainsi que les effets cumulés potentiels avec d'autres projets connus, le cas échéant.

Pour mémoire, la sensibilité du milieu est cotée de la manière suivante :

Cotation	Sensibilité	Commentaires
+++	Forte	Le milieu existant est particulièrement sensible à toute modification et le risque d'altération de ces composantes environnementales est fort. Ce milieu est dans la mesure du possible à éviter pour tout aménagement, prélèvement ou rejet supplémentaire.
++	Moyenne	Le milieu est sensible et exige des mesures de protections pour un aménagement, prélèvement ou rejet venant l'impacter.
+	Faible	Le milieu peut accepter d'être modifié par un aménagement, prélèvement ou rejet, sans qu'il y ait de répercussions notables sur ces composantes environnementales.
-	Négligeable	Le milieu est peu sensible et peut accepter un aménagement, prélèvement ou rejet sans qu'il y ait de répercussions significatives sur le milieu.
0	Non concerné	/

Tableau 1 : Cotation de la sensibilité du milieu

Les impacts sont caractérisés par le code couleur suivant.

Code couleur associé à la hiérarchisation des impacts

Positif	Nul / Négligeable / Très faible	Faible	Moyen	Fort
---------	------------------------------------	--------	-------	------

Tableau 2 : Code couleur associé à la hiérarchisation des impacts

Thème		Sensibilité du milieu (scenario de référence)		Analyse des incidences du projet	
		Cotation	Commentaires	Mesures prises ou prévues pour limiter les effets	Effets résiduels du projet
Sites et paysages, biens matériels, patrimoine culturel et archéologique	Sites et paysages	-	Zone industrielle	/	Nul
	Biens matériels, patrimoine culturel et archéologique	0	/	/	Nul
Données physiques et climatiques	Eaux de surface	+	Pas de rejet dans le milieu naturel directement, les eaux subissent au moins un traitement en station.	Nouveau système de gestion des EP	Très faible
	Risques naturels (inondations)	0	/	/	Nul
	Sols et eaux souterraines	++	Bon état des eaux souterraines sans captage AEP ou pour l'irrigation Nombreux sites BASIAS ou BASOL dans l'aire d'étude	Etanchéification des sols	Faible
	Air / odeurs	+	Zone d'activité pouvant regrouper des installations génératrices d'odeurs	Imperméabilisation des surfaces (aires de circulation, stationnement) sur lesquelles des véhicules ou engins : permet d'éviter les envols de poussières.	Très faible
Déchets		0	/	Gestion opérationnelle et administrative Valorisation de PS entrant en une matière première servant au procédé	Très faible
Bruit et vibrations		-	Zone industrielle	Limitation des vitesses de circulation	Faible
Energie et changement climatique		0	/	Suivi et limitation des consommations en énergie Suivis et contrôles réguliers des installations pour optimiser leur fonctionnement et consommation	Faible
Emissions lumineuses		++	Zone industrielle	Prévention et lutte contre les nuisances lumineuses	Très Faible
Transports et infrastructures		-	Absence d'habitation à proximité du site. Site au cœur d'une zone industrielle	Limitation de la circulation sur le site Optimisation de l'organisation des enlèvements des déchets	Très Faible
Rayonnement ionisants / Champs électromagnétiques		0	/	/	Nul
Consommation de terres : espaces agricoles ou forestiers		+	Terres agricoles à proximité de la zone industrielle	/	Nul
Facteurs naturels, terrestres et équilibres biologiques	Faune et flore	-	ZNIEFF située à 6 km	/	Nul
	Habitats naturels et équilibres biologiques	-	Sites Natura 2000 à plus de 1,5 km	/	Nul
	Continuités écologiques	+	Deux réservoirs de biodiversité à plus de 800 m	/	Nul

Thème	Sensibilité du milieu (scenario de référence)		Analyse des incidences du projet	
	Cotation	Commentaires	Mesures prises ou prévues pour limiter les effets	Effets résiduels du projet
Santé	0	/	<p>Dans le cadre des futurs travaux (opérations de déblaiement entre 1,5 et 2,5m de profondeur), une attention particulière devra être portée sur l'exutoire des terres excavées au niveau de S8 et leur traçabilité : terres non inertes et non acceptables en centre ISDI.</p> <p>Au vu des faibles émissions atmosphériques, rejets liquides et émissions sonores liés aux activités du site de Pyrenées Métaux, le risque sanitaire associé peut être qualifié de non préoccupant.</p> <p>Par ailleurs, le transfert de la pollution mise en évidence dans sols vers les eaux souterraines est peu probable. En effet, les données collectées et bibliographiques mettent en évidence la présence d'une formation argileuse (impermeable) supérieure à 3 m d'épaisseur (sondage du diagnostic du sol et ouvrage BSS002KAHL situé à 10 m à l'ouest des limites du site). Il n'est donc pas préconisé d'investigations complémentaires..</p>	Faible

Tableau 3 : Synthèse des effets résiduels du projet et analyse des effets cumulés

+++ : sensibilité forte, ++ : sensibilité moyenne ; + : sensibilité faible, - : sensibilité négligeable ; 0 : non concerné